



## REGLEMENT PARTICULIER CRITERIUM DU VCSD



Gillot / Sainte-Marie  
Dimanche 08 avril 2018

**ITINERAIRE :** Zone Aéroportuaire de Gillot Roland Garros / Sainte Marie / Beauséjour

**Départ et Arrivée (pour les MINIMES, FEMININES Min-Cad :** Rue Rue Alphonse Pégoud.

A gauche rue Hélène Boucher, tout droit vers Rond-Point végétalisé, au Rond-Point à gauche puis à droite vers rue Alphonse Pégoud.

**CIRCUIT** de 1,900 kms

**Arrivée (pour les PCY D1 + D2 / CADETS, CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR) :** à la fin du dernier tour de circuit, Rue Hélène Boucher, à droite vers rond-point Duparc, à droite 4<sup>e</sup> sortie vers la Zone d'Activité de la Mare par RN2002, à droite rue de la pépinière, à droite Rue André Lardy, direction Voie de Bus vers Beauséjour, Int. RD 61, à droite puis à gauche voie bus tout droit avenue du Beau Pays, tout droit rue Beauséjour.

**ARRIVEE :** Face au collège de Beauséjour, rue Beauséjour. (parcours de 5,500 kms)

### **CATEGORIES ET HORAIRES :**

MINIMES :	08h00	0h45 +2 tours
FEMININES Min-Cad :	08h00	0h45 +2 tours
PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés :	09h00	0h55 +2 tours
PCY D1 + D2 / CADETS :	10h05	1h00 + 5.500kms (Beauséjour)
CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :	11h30	1h30 + 5.500kms (Beauséjour)

### **LEGENDE :**

**D1=**Pass'Cyclisme Open, **D2=** Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3=** Pass'Cyclisme 1<sup>ère</sup> année de licence + VET3 (+60)  
La catégorie Vétérans : VET1 (+40), VET2 (+50), VET3 (+60)

**NB :** La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ. Dossard à Droite

**RAVITAILLEMENT :** Autorisé uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée sur la rue Alphonse Pégoud. Interdit à la sortie du circuit jusqu'à Beauséjour :

→ MINIMES / FEMININES Min-Cad : Non Autorisé.

→ PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés : Autorisé de la 30<sup>ème</sup> à la 45<sup>ème</sup> minute.

→ PCY D1 + D2 / CADETS : Autorisé de la 30<sup>ème</sup> à la 55<sup>ème</sup> minute.

→ CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR : Autorisé de la 30<sup>ème</sup> à la 80<sup>ème</sup> minute.

### **DEPANNAGE :**

A l'arrêt, à proximité du podium. Tour rendu en cas de crevaison sur constatation des arbitres (au niveau du podium) sauf dans les 3 derniers tours pour les catégories Minimes, Fém Min-Cad, PCY D3 + VET3 / Fém Jun-Sen / Non Licenciés

Même principe pour les catégories PCY D1 + D2 / CADETS et REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR mais jusqu'à la sortie du circuit, une voiture suiveuse par club autorisée à la sortie du circuit jusqu'à l'arrivée à Beauséjour.

**Course en circuit :** tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

**PRIX AUX COUREURS :** Epreuve du Challenge Régional.

**RECOMPENSES :** les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1er VET1 scratch, le 1er VET2 scratch, 3 D3, le 1er VET3), le 1er Espoir, 1<sup>ère</sup> Fém Sen, 1<sup>ère</sup> Fém Jun.

**ENGAGEMENTS :** 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié.

**INSCRIPTIONS Par Ordre de Catégories :** les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **06/04/2018-12h00 :**

Par mail : [fcrun@orange.fr](mailto:fcrun@orange.fr) ou par Fax : **0262 45 22 55**

**ARBITRES :** DUDON Karine, NATIVEL Pierrot, CHEFIARE Anthony, DE COTTE Philippe, GOULJAR Eddy.

**Délégué Fédéral :** FURCY Jean-Marie.

Pour tout autre point de règlement, se référer à la Réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).